

FORMULAIRE DEMANDE D'AFFICHAGE

La réservation des panneaux et des emplacements de banderoles doit impérativement être formulée <u>3</u> mois avant la date d'affichage souhaitée - 15 jours pour 1 ou 2 affiches sous réserve d'emplacement(s) disponible(s).

Nom de l'association :				
Nom du demandeur :				
Adresse :				
Tél :	Mail :			
Objet de la manifestation/réservation :				
Date de la manifestation :				
Dates d'affichage souhaitées :				
<u>Affiches</u> : du	au			
Banderoles : du	au			
TYPE D'AFFICHAGE	QUANTITÉ SOUHAITEE PAR L'ASSOCATION		QUANTITÉ ET EMPLACEMENT(S) MIS À DISPOSITION par la commune *	DATES DE POSE *
AFFICHES Nombre : 1 à 7 maximum Format portrait : 80 x 120 cm				
BANDEROLES Nombre: 1 à 5 maximum Format paysage: 4 à 5m x 0.8 à 1m	Cochez les emplacements souhaités : A - Croas Avalou B - Moulin Chef du Bois C - La Grande Halte D - Pontérec E - Kroas Prenn direction Fouesnant F - Kroas Prenn direction La Forêt- Fouesnant G - Allée du Mesmeur			
La conception et l'impression des affiches et banderoles sont à la charge de l'association organisatrice. *Les affiches et banderoles seront à installer sur les supports par l'association organisatrice, sous sa responsabilité, aux emplacements et aux dates de début de pose indiqués par la commune.				
Seules les banderoles seront à retirer par l'association organisatrice le soir ou au plus tard le lendemain de la manifestation. Sous réserve de disponibilité, des emplacements pourront être mis à disposition pour une manifestation extérieure à la Commune.				
Date de dépôt de la demande :			Pour acceptation, Le service communication	
Signature du demandeur		À La Forêt-Fouespant		

Le